

Ecole primaire publique de Lathuile
32 route du bout du lac
74210 LATHUILE

Compte rendu du conseil d'école du 1^{er} trimestre

Mardi 16 octobre 2018

Personnes présentes :

- représentants de la mairie: Mr BOURNE, Maire de Lathuile
Mme CAVAGNOD, adjointe au Maire

- représentants de parents d'élèves : Mmes ZAMBIANCHI, LEYNE, DE
MARCH(titulaires) et GUEGAN (suppléante)
Mr BRIMBEUF (suppléant)

- enseignantes : Mme PACCARD (maternelle), directrice
Mme RIGOREAU (CP/CE1/CE2)
Mme MALJONIS (CE2/CM1/CM2)
Mme SURY , Atsem

Personnes excusées : Mme DURET, suppléante
Mme WILLIG, IEN Annecy Sud

Madame PACCARD remercie les personnes présentes puis le conseil d'école débute à 18h par un tour de table pour que chacun se présente.

Mme MALJONIS est nommée secrétaire de séance.

Les sujets suivants, prévus à l'ordre du jour sont abordés :

1) Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Elles ont eu lieu vendredi 12 octobre.

On comptait 94 inscrits et 84 votants (89,36 % de participation), 64 suffrages exprimés et 20 bulletins blancs ou nuls.

Sont donc élus avec la majorité des suffrages :

- Titulaires : Mme ZAMBIANCHI
Mme LEYNE
Mme DE MARCH

- Suppléant(e)s : Mr BRIMBEUF
Mme DURET
Mme GUEGAN

2) Rappel des attributions du Conseil d'école :

(cf.courrier adressé aux parents avant les élections)

Le conseil d'école est le lieu des décisions sur ce qui se passe à l'école, y compris dans ses locaux en dehors du temps scolaire.

Jour et horaire des prochains conseils : les prochaines réunions auront lieu les mardis à 18h, le 5 mars et le 18 juin 2019.

3) Présentation de l'école :

L'école compte à ce jour 64 élèves, soit 47 familles.

Les élèves sont repartis de la manière suivante :

- 19 élèves en PS/MS/GS : 5 PS, 10 MS et 4 GS
- 23 élèves en CP/CE1/CE2 : 8 CP, 10 CE1 et 5 CE2
- 22 élèves en CE2/CM1/CM2 : 4 CE2, 7 CM1 et 11 CM2,

Total maternelle : 19 élèves / Total élémentaire : 45 élèves

On est en attente d'une nouvelle famille qui devrait arriver en décembre ou janvier, avec deux élèves, l'une en GS et l'autre en CE2.

Le choix a été fait en début d'année de scinder le groupe de CE2 pour répartir au mieux les effectifs sur les 3 classes et surtout se laisser une possibilité d'accueillir de nouveaux élèves dans l'année, sans trop de surcharge (cf. l'année dernière plusieurs arrivées dans l'année ont très vite gonflé les effectifs).

4) Examen du règlement intérieur

La directrice présente le règlement en vigueur dans l'école.

Le document est modifié pour tenir compte de la nouvelle procédure d'accueil des maternelles dans l'école à savoir directement dans la cour, comme les élémentaires.

Un rappel est fait concernant la dépose des enfants : elle se fait sur le parking du haut et en aucun cas devant le portail de l'école, pour des raisons évidentes de sécurité.

Une note est apportée concernant l'interdiction du portable.

Aucune autre modification n'est proposée par le conseil.

Le règlement est donc voté à l'unanimité par le conseil.

(Voir le document annexe qui rappelle les principales dispositions pour l'école)

5) Exercices de sécurité

Plusieurs exercices doivent être menés au cours de l'année scolaire.

Il s'agit de 3 exercices Incendies et 3 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (risque majeur et alerte intrusion).

Le premier exercice incendie a eu lieu le lundi 17 septembre au matin. Tout s'est bien déroulé. Cependant une inquiétude concerne l'ouverture du portail. Maintenant que celui-ci est verrouillé aux horaires d'école, en cas d'incendie il ne faut pas oublier le badge d'ouverture sinon on se retrouve pris au piège. Une demande est donc faite pour un « bouton d'urgence » que l'on actionnerait de l'intérieur de la cour pour pouvoir déverrouiller le portail rapidement.

Le second exercice concernait une alerte intrusion. Il a eu lieu le lundi 8 octobre. Pour rappel l'exercice consiste soit à se confiner (se cacher) soit à fuir en cas d'intrusion dans l'école.

Pour cet exercice Mme Cavagnod, adjointe au Maire, a joué le rôle de « l'intrus » en s'introduisant dans la cour par le portail puis en entrant dans les locaux de l'école.

L'objectif était de vérifier que l'ensemble des élèves était bien caché et enfermé dans des salles sans qu'on puisse s'en rendre compte.

Le problème du signal sonore a encore une fois été évoqué. Actuellement il s'agit d'un coup de sifflet prolongé. Il semble nécessaire de trouver un signal plus puissant, type corne de brume, pour qu'il soit plus identifiable.

6) Projet et vie de l'école

Le projet d'école est reconduit jusqu'en 2020.

L'axe prioritaire concerne l'acquisition d'un patrimoine culturel commun.

Cette année l'école poursuit donc des **projets avec Fabricart's**. (*intervention Stéphanie*)

Les cycles 3 ont commencé lors de cette première période un projet céramique pour célébrer le Centenaire des commémorations de la guerre de 14-18.

Les cycle 1 et 2 quant à eux débiteront un projet en musique avec le groupe « Zut » début janvier. Une intervenante, Amandine Duret, les accompagnera dans ce projet.

Des décloisonnements sont organisés.

Les CP rejoignent les GS les lundis et jeudis, de 13h30 à 15h, pour travailler l'espace et la géométrie.

Actuellement les CE2 de Géraldine rejoignent la classe de Stéphanie pour la course longue les vendredis matins.

Les CE2 de Stéphanie rejoignent la classe de Géraldine pour la DDM les lundis et jeudis.

Les APC (aides pédagogiques complémentaires) sont organisées les mardis et jeudis de 11h30 à 12h00 pour les classes élémentaires sur cette première période.

La directrice est déchargée des APC mais ses élèves pourront être pris par une autre enseignante si nécessaire.

Les élèves sont choisis par l'équipe pédagogique en conseil des maîtres.

En parallèle, l'intervention de la **maitresse E** de secteur, Mme Ginette Dubois, a été sollicitée sur une semaine banalisée (organisation donnée par l'IEN sur la semaine du 15 au 19 octobre pour les « petites » écoles) pour aider les élèves en difficulté.

Nous avons également une AVS, Agnès Barithel, rattachée à l'école, qui intervient pour 2 élèves cette année.

Ce début d'année a été marqué en classe de CP et CE1 par les **évaluations nationales**. Celles-ci consistent à diagnostiquer dès le début d'année les besoins des élèves.

Pour l'instant, on est en train d'analyser les résultats.

De nouvelles évaluations seront passées en janvier par les CP.

7) Travaux et matériel

Nous remercions la mairie pour les travaux réalisés cet été : nettoyage de l'ensemble des vitres de l'école, évacuation des anciens ordinateurs ainsi que du vieux fauteuil en BCD, réception et montage d'une partie des nouveaux meubles pour la BCD...

Pour cette rentrée, les commandes de fournitures ont pu être réalisées pour un montant d'environ 30 euros par élève. Elles ont été complétées par une commande de matériel pédagogique début octobre.

Une demande est faite à Mr la Maire pour repréciser le montant accordé pour chaque élève pour cette année scolaire.

L'équipe réfléchit actuellement à une commande générale pour des jeux de cour : le chiffreage actuel s'élève à 750 euros. Cela pourrait être comptabilisé sur le budget restant attribué par la mairie pour l'année 2018.

Une demande est également faite pour sécuriser les vélos en maternelle, en ajoutant des embouts aux poignées.

En parallèle, Mr le Maire confirme que le revêtement de la cour de maternelle sera bien refait.

Concernant les travaux, plusieurs demandes sont faites :

- évacuation d'un nid de frelons ? guêpes ? sous le toit
- installation d'une dizaine de portes manteaux pour les tabliers de peinture dans la classe de Géraldine
- solution pour le problème de tables bancales dans la classe de Géraldine mais aussi des embouts pour les chaises de la classe de Stéphanie
- achat d'un disque externe pour sauvegarder les données de l'ordinateur de direction
- solution pour l'eau chaude des toilettes de la garderie ainsi que pour la porte un peu dure à ouvrir
- installation de filtres sur les fenêtres de la BCD et également sur celle de la

classe de maternelle

RAPPEL : les projets BCD et équipement numérique élaborés l'année dernière sous l'impulsion de Mme Lejeune, devront également être menés à terme puisqu'ils ont été votés au budget de la Mairie.

Pour le plan numérique l'équipe enseignante actuelle s'accorde sur le choix de 6 tablettes et 10 ordinateurs portables. Le montant s'élèverait aux alentours de 7 500 euros.

Attention : l'ordinateur des professeurs « bug », il faut donc prévoir de le changer. Mr le Maire propose que l'entreprise informatique « Arobase » (actuel fournisseur du parc informatique de la mairie) vienne chiffrer ce projet.

Pour l'aménagement de la BCD quelques modifications sont apportées au projet de départ. (cf tableau joint). Le montant s'élève à 930 euros.

8) Bilan de coopérative (La parole est donnée à Géraldine RIGOREAU)

Actuellement il y a 1021,86 euros sur le compte.

L'utilisation du budget l'an passé s'est faite sur les ateliers de cuisine, les travaux manuels, un transport de car et les photos de classe.

Il y a eu également un investissement dans des cadres de Tchouk-ball.

Les recettes sont d'environ 2000 euros, grâce aux cotisations, aux photos, aux ventes de Noël et au don des anciens combattants.

Cette année un appel à cotisation a été redemandé aux familles à la rentrée : le montant était de 10 euros par enfant. Sur 47 familles, quelques parents n'ont pas répondu à l'appel.

L'équipe enseignante envisage l'achat de matériel de manipulation en mathématiques. Le chiffrage s'élève à 218 euros pour le moment.

9) Parole donnée aux représentants de parents d'élèves

Plusieurs questions concernant **la cantine** sont posées à Mr le Maire par Mme Leyne :

- quelle est la composition des repas à la cantine ? Quel est le prestataire de service ?
- quelle est l'organisation des services ?
- comment sont gérés les déchets ?

Le conseil d'école se termine à 20h15.

